



CSI-France | SOLIDARITE CHRETIENNE INTERNATIONALE

47 rue de la Roquette | F 75011 Paris
info@csi-france.fr | www.csi-france.fr
www.facebook.com/CSI.francais

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères
37, Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Paris, le 27 mars 2020

Politique à l'égard de la Syrie

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre vive inquiétude quant à la politique étrangère française à l'égard de la Syrie, telle que reflétée dans la « Déclaration conjointe à l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution syrienne » publiée le 15 mars par la France, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Notre inquiétude est encore renforcée par le fait que cette déclaration coïncide avec la crise mondiale liée au coronavirus.

Cette déclaration, évidemment très critique envers le gouvernement syrien, présente malheureusement une analyse très simplifiée d'un pays et d'une région fort complexes. Parmi les lacunes de cette déclaration, nous en citerons ici quatre :

- Elle néglige le fait qu'environ 75 % de la Syrie habitée et plus de 60 % de l'ensemble du territoire syrien se trouvent désormais sous le contrôle de l'État syrien, un membre à part entière des Nations Unies, et que le pluralisme religieux continue d'y être une réalité alors même que la vaste majorité des territoires contrôlés par les diverses factions islamistes soutenues par l'Occident ont été purgés des communautés religieuses minoritaires qui y vivaient.
- La déclaration prétend que la Coalition internationale et les Forces démocratiques syriennes auraient libéré « tous les territoires autrefois contrôlés par Daech » et passe ainsi sous silence les victoires de l'armée syrienne sur les groupes islamistes extrémistes notamment à Palmyre, Deir ez-Zor, au camp de Yarmouk, ou à Sweida.
- Il n'y est pas fait mention non plus du complexe réseau de groupes armés d'opposition, dont beaucoup adoptent les mêmes pratiques extrémistes que Daech ou Hayat Tahrir ash-Sham, parmi lesquelles les enlèvements à des fins d'esclavage sexuel, la persécution religieuse, la torture, le fait de brûler vifs des civils ou encore la décapitation. Ces groupes continuent d'attaquer également des zones civiles contrôlées par l'État syrien.
- La déclaration fait également abstraction des conséquences désastreuses pour la population civile des sanctions sectorielles imposées par l'UE et les États-Unis au cours de ces neuf

CSI-France | Solidarité Chrétienne Internationale est une organisation de défense des droits de l'homme pour la liberté de religion et la dignité humaine.

ENSEMBLE POUR LA LIBERTE

dernières années. Ces sanctions ont été très préjudiciables aux personnes déplacées ainsi qu'à des millions d'autres civils vulnérables pour lesquels il est devenu difficile de se procurer des vivres, des médicaments et du matériel médical en quantité suffisante, sans parler d'un emploi. Selon *The Lancet*, les sanctions imposées par la France et ses partenaires internationaux « sont parmi les plus grandes causes de souffrance pour le peuple syrien et un facteur majeur de perpétuation du conflit. » Aujourd'hui, alors que le coronavirus a atteint la Syrie, nous pouvons nous attendre à ce qu'il entraîne lui aussi mort et destruction dans son sillage, d'autant plus que le secteur de la santé en Syrie, qui fonctionnait jadis très bien, a été fortement affecté par la guerre, sanctions économiques incluses. Ces sanctions constituent une forme de punition collective d'une population civile en contravention des conventions de Genève.

Les violations des droits de l'homme commises par le gouvernement syrien sont bien évidemment intolérables. Elles ne doivent pourtant pas nous aveugler quant au coût humain des politiques mises en œuvre par différentes puissances étrangères, dont la France, dans le but de renverser le gouvernement syrien. La réalité est que les souffrances causées par ce dernier ont été exacerbées par près d'une décennie de mesures coercitives prises à l'encontre du peuple syrien par les membres de l'OTAN, de l'UE et par une série de groupes extrémistes, tout cela au nom d'une « transition vers la démocratie ». Il est aujourd'hui évident que ces diverses mesures coercitives n'ont pas réussi à faire évoluer la Syrie vers plus de démocratie, mais ont au contraire contribué à l'une des pires catastrophes humanitaires de notre époque.

Il est donc grand temps de procéder à une réévaluation de la politique étrangère de la France à l'égard de la Syrie. Cette politique se doit de refuser de céder du territoire syrien à l'État islamique, à des affiliés d'al-Qaïda ou à d'autres groupes extrémistes islamistes. Elle doit aussi adapter les sanctions économiques afin qu'elles ne nuisent pas à la population civile, ainsi que l'a demandé le Secrétaire général des Nations unies, M. Guterres, dans sa lettre du 23 mars 2020 aux membres du G20. Nous invitons dans ce contexte le Ministère des Affaires Étrangères à financer et publier une étude indépendante sur l'impact des sanctions économiques sur la population civile syrienne. La poursuite de la politique actuelle ne ferait qu'aider les groupes extrémistes, prolonger les souffrances du peuple syrien, affaiblir la stabilité du Moyen-Orient dans son ensemble et créer les conditions d'une nouvelle vague de migration massive, alors même que les institutions nationales et internationales font face au coronavirus et à la sérieuse menace pour la santé publique et l'économie que cette pandémie représente.

En vous remerciant d'avance de prêter une attention sérieuse à ces questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Angélique GOURLAY
Christian Solidarity International- France
Présidente



Natacha Roche Fontaine
Christian Solidarity International- France
Secrétaire

